

AVIS SÉCURITÉ INCENDIE

Conformément aux dispositions des articles R. 123-18 et 19, R. 123-48 et 49 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'établissement ci-dessous répond aux caractéristiques suivantes :

ÉTABLISSEMENT : SALLE POLYVALENTE ACRAP

TYPES : L - X..... CATÉGORIE : 4^{ème}

EFFECTIF MAXIMUM ADMIS : 210 personnes (public et personnel).....

VISITE PERIODIQUE DU : 27/04/2017 AVIS FAVORABLE DE LA CSA du : 23/05/2017

DATE DE L'ARRÊTÉ DE FONCTIONNEMENT : 01 juin 2017

Vu l'Autorité ayant délivré
l'autorisation de fonctionner



Le Chef d'Établissement

[Signature]
ASSOCIATION CROIX ROUGE
ANIMATION PROMOTION
A.C.R.A.P.
11, rue du Président Kennedy
51100 REIMS - Tél./Fax 03 26 06 39 54
Siret n° 322 085 723 00015 - APE n° 913 F